

Blois, le 22 juin 2020

### JE DEMANDE LA GRATUITÉ DES AUTOROUTES SI CE RÉSEAU REPASSE À 110KM/H !

Suite à l'annonce du secrétaire d'Etat aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, au sujet d'un possible retour de la limitation à 110 km/h de la vitesse maximale sur autoroute, proposée par la Convention citoyenne pour le climat, **je demande la gratuité sur l'ensemble du réseau autoroutier en France. Il s'agirait alors d'une mesure en cohérence en raison du faible écart de vitesse entre les routes nationales, départementales et les autoroutes.**

Si l'abaissement de la vitesse des autoroutes de 130 à 110 km/h est soumis à référendum, je souhaite que les français puissent aussi s'exprimer sur la gratuité des autoroutes.

J'ai déjà eu l'occasion d'interpeller le Président de la République, Emmanuel Macron, sur le retour de certaines portions de route à 90km/h dans nos territoires ruraux. Notre département de Loir-et-Cher a fait entendre sa voix sur ce dossier et nous avons obtenu gain de cause.

Il n'est pas irréaliste d'exiger et d'espérer la fin des péages ; cela serait une mesure forte en direction des automobilistes et des citoyens à la veille des vacances.

**Nicolas Perruchot**, ancien Député,  
Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

---

#### CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12